



ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA SARTHE

71^{ème} Congrès Départemental

19 octobre 2019

Arnage

Rapport d'activités pour 2018-2019 :

Présentation par Christophe Chaudun, Secrétaire général

Le rapport d'activité de notre association retrace les actions menées depuis notre dernière assemblée générale du 20 octobre 2018.

▪ Les réunions du Comité directeur :

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les réunions de notre Comité Directeur ont eu lieu les :

- 19 décembre 2018,
- 8 mars 2019,
- 11 juillet 2019,
- et le 29 août 2019,

le tout dans une bonne ambiance de travail, d'échanges fructueux - suivis de décisions consensuelles.

Depuis notre Assemblée générale, Erwan Cochet, Maire de Champagné a rejoint le comité directeur, en remplacement de Catherine Chevalier.

▪ Initiatives et faits marquants 2018/2019 :

1/ Les actions de la FRAMEL : Fédération régionale des associations de maires et élus ligériens :

Le 29 avril 2019, la FRAMEL s'est réunie à Nantes, pour son assemblée générale.

Cette association regroupe les 5 associations départementales de maires et présidents d'intercommunalité et porte au niveau régional les grands enjeux communs aux 5 associations membres.

A l'issue de cette réunion et selon les statuts qui prévoient une présidence tournante par ordre alphabétique des départements, Marc Joulaud, Président de notre Association a été élu Président pour l'année à venir.

Le 6 juin 2019, la FRAMEL était partenaire d'un séminaire organisé par la DREAL et la DDT de la Sarthe sur « **les nouveaux outils partenariaux de la loi ELAN** », à destination de l'ensemble des élus et des techniciens de la Région des Pays de la Loire.

Le 22 juillet dernier, le Président de la FRAMEL a signé une convention cadre de partenariat avec la Région des Pays de la Loire, ayant pour objet de définir les conditions pour réaliser des sessions d'information sur des questions d'actualité relatives aux compétences régionales et ce, en fonction des besoins des maires, présidents d'EPCI et élus locaux.

Cette sensibilisation auprès des élus locaux permettra, d'une part, de renforcer la visibilité des politiques portées par la Région des Pays de la Loire et, d'autre part, de faciliter l'accès des dispositifs régionaux aux élus locaux, mais aussi de mieux les accompagner dans leurs démarches et projets. Ces sessions d'information auront lieu en proximité et auprès des élus locaux, elles seront organisées par département et en lien avec chaque Association des Maires.

2/ Réunions de Réseau Local Sarthe :

Le 13 novembre 2018, au Lycée la Germinière de Rouillon, se sont déroulées les **2èmes rencontres du Réseau LOCAL Sarthe**. Ce réseau est né en juillet 2016, afin de mettre en lien les acteurs du territoire qui œuvrent pour le développement de l'approvisionnement local.

Cet événement a permis à plus **d'une centaine de fournisseurs de produits locaux** (producteurs/trices, transformateurs, grossistes) **et acteurs de la restauration collective de la Sarthe** (élu(e)s, gestionnaires et cuisinier(e)s des écoles, collèges, Lycées, EHPAD, Hôpitaux, sociétés de restauration collectives...), de se rencontrer et d'échanger autour d'un objectif partagé : **augmenter la part des produits locaux et de qualité en restauration collective**.

Une table ronde était organisée sur la Loi Egalim « **Etats généraux de l'alimentation : son incidence sur le territoire** ».

De plus, 6 ateliers étaient proposés aux professionnels et élus sur différentes thématiques :

- « Charte Qualité Proximité : nos priorités » ,
- « Introduire le local dans son marché public : c'est possible ! » ,
- « Alimentation sarthoise, qualité dans l'assiette ou qualité des aliments ? » ,
- « PAT et Restauration collective : quelles articulations ? quelle mise en œuvre ? » ,
- « Introduire du local : un challenge de toute une équipe » ,
- « Une production de qualité : ça démarre dès l'étable ou le poulailler » .

Pour envisager de nouveaux partenariats entre la restauration collective et fournisseurs, l'après-midi s'est terminé par le forum des fournisseurs et producteurs.

Le 13 mars 2019, les 3 porteurs de Réseau Local Sarthe (la Chambre d'agriculture, le Conseil départemental et votre association des maires) ont témoigné au séminaire organisé sur « **l'approvisionnement de la restauration collective** » par les services de l'Etat (DDT et DDPP de la Sarthe). Nous avons présenté le Réseau local Sarthe et fait un retour sur le module « **marchés publics** » proposé en 2018.

En mai dernier, nous avons initié des visites d'entreprise en commençant par **la visite du groupement L.D.C.** à Sablé-sur-Sarthe. Ces visites ont pour objectif d'étayer le sourcing des restaurants collectifs de nos collectivités.

La visite d'un autre site sera proposée en novembre prochain.

- **Interventions et mobilisation pour la défense des intérêts des communes et communautés de communes :**

1/ La carte scolaire 2019/2020 :

L'ensemble des membres du comité directeur et le Président Joulaud ont œuvré toute l'année 2019 auprès des services de l'éducation nationale, afin de faire entendre la voix des élus dans le projet de carte scolaire 2019-2020 proposé par la

Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Sarthe (DASEN).

Des rendez-vous ont été organisés en mars et en juin à cet effet.

2/ Signature de la convention cadre pour la réussite des élèves et pour un schéma pluri-annuel d'évolution du réseau des écoles du département de la Sarthe :

Le Préfet de la Sarthe, Nicolas Quillet, la DASEN, Patricia Galéazzi, le Président du Conseil Départemental de la Sarthe, Dominique Le Mèner, la Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, Christelle Morançais, le Président de l'Association des maires ruraux de la Sarthe, Dominique Dhumeaux et le Président de l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe, Marc Joulaud ont signé cette convention fin mai 2019.

Cette convention ne contraint aucunement le maire et son conseil municipal ou le Président d'EPCI et son conseil communautaire lorsque celui-ci en a la compétence quant à une nouvelle organisation du tissu scolaire dans leur territoire. Elle s'adresse explicitement, pour ceux d'entre eux qui souhaiteraient faire évoluer leur maillage d'écoles à accompagner et soutenir les démarches de réflexion initiées et conduites par les élus, dans l'optique de garantir à leur territoire et bassins de vie une offre scolaire de qualité, de proximité et pérenne.

De plus, la finalisation de cette convention et sa signature ont permis à la Sarthe de récupérer 4 postes supplémentaires pour nos écoles dès la rentrée de septembre 2019.

3/ La baisse des dotations :

Le Président Joulaud a écrit au Président de l'Association des Maires de France, François Baroin et au Président du Comité des finances locales, André Laignel afin de les interpeller sur la colère et l'inquiétude des Maires sarthois, concernant l'avenir de leur commune rurale.

En effet, l'enveloppe globale des dotations de l'Etat destinée aux collectivités afin de les financer demeure stable voire augmente. Or dans les faits, la réalité est toute autre pour les petites communes. Celles-ci ont subi cette année encore des baisses importantes, qui déséquilibrent leur budget.

En 2018, l'AMF alertait déjà sur la baisse des dotations de l'Etat pour 47 % des communes, malgré la hausse du montant total. Les 16 745 communes concernées

étaient très majoritairement des communes de petite taille et à faible potentiel financier.

▪ **Réunions animées par la directrice :**

Tatiana Dupont, notre Directrice juriste, intervient régulièrement, quand elle est sollicitée à la demande des élus et des agents territoriaux, dans son rôle d'accompagnement et de conseil des communes et des communautés de communes sarthoises.

1/ Intervention sur le rôle des élus dans la commune :

Le 23 octobre 2018, Tatiana est intervenue à la demande de Madame le Maire du Lude, commune nouvelle, lors d'un séminaire afin de faire un rappel sur le rôle des élus communaux.

2/Réunions des DGS et secrétaires de mairie :

Notre directrice est invitée à chaque réunion des DGS et secrétaires de mairie du département.

Elle devait intervenir le **30 avril 2019 à Savigné-l'Evêque** sur « la communication pré-pré-électorale », mais souffrante, elle n'a pu se déplacer et à diffuser le diaporama préparé pour l'occasion aux participants.

Elle participera à la réunion prévue le **8 octobre 2019 à la Flèche**.

3/ Animation du groupe de travail pour les nouveaux élus :

Depuis mars 2014, **un groupe de travail pour les nouveaux élus a été créé**, sur suggestion de Marc Fouquet, Maire de Dollon. Celui-ci en est l'élus-référent.

Ce groupe s'articule autour des problématiques des nouveaux élus. Il vous permet d'échanger sur vos expériences, d'aborder ensemble des thématiques et de nous faire remonter les difficultés que vous rencontrez.

Il est ouvert à tous les nouveaux élus. D'ailleurs, certains nous rejoignent au fur et à mesure des thématiques abordées.

Ce groupe est animé par notre directrice, Tatiana Dupont.

Il s'est réuni 4 fois depuis notre dernière AG d'octobre 2018, en soirée **de 19h00 à 21h00**, dans nos locaux.

Les thèmes abordés étaient les suivants :

- La communication pré-électorale et la réforme électorale avec le REU (répertoire électoral unique),
- Le prélèvement à la source et le nouvel indice pour les indemnités de fonction des élus,
- La relation Maire-Président d'intercommunalité,
- L'organisation du grand débat national,
- Le Projet de loi école de la confiance,
- L'organisation des journées citoyennes et échanges sur les sujets d'actualité.

▪ **Représentations de l'association par des membres du comité directeur :**

Le 29 juillet dernier, Emmanuel Franco, Maire d'Etival-Lès-Le Mans et membre de notre comité directeur a représenté notre association lors d'une réunion d'urgence organisée à la Chambre d'agriculture sur la « **Baisse de la Taxe Additionnelle Chambre d'agriculture à la Taxe sur le Foncier Non Bâti** » (TATFNB).

Le 4 septembre 2019, Marie-Thérèse Leroux, Maire du Luart et 1^{ère} Vice-présidente de notre association a répondu à l'invitation de la Chambre des Notaires de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe, accompagnée des Présidents de l'Association des Maires de Mayenne et du Maine-et-Loire.

▪ **Les Partenariats annuels :**

- **Depuis 2015**, nous avons initié des partenariats avec des entreprises.
- Nous allons d'ailleurs renouveler, lors de notre assemblée générale de ce matin, la convention partenariale pour 2 ans avec **Grdf** et avec **Véolia**.

-La convention signée avec **Enédis** lors notre Assemblée générale du 20 octobre 2018 se poursuit.

-Ainsi que celle signée avec le **groupe la Poste**.

-Nous signerons au Congrès des Maires à Paris une nouvelle convention avec **Orange**, qui est présent ce matin.

▪ **Les Partenariats pour notre assemblée générale :**

- Depuis deux ans, nous accueillons lors notre congrès départemental des partenaires durant toute la matinée : ils disposent d'un stand. Ils seront présents à vos côtés lors de l'accueil café, du cocktail ou du déjeuner.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir : **La Chambre des Notaires, l'UGAP, le Crédit Mutuel, Groupama, la Chambre de commerce et d'industrie, Intramuros, la Chambre professionnelle des buralistes de la Sarthe et le Crédit agricole.**

▪ **Les deux principaux domaines d'activité traités par notre association :**

- le conseil et la documentation
- la formation et l'information

Votre association a pour rôle de faciliter à ses adhérents l'exercice de leurs fonctions, notamment au travers de l'information.

1°) Conseil et documentation :

Le conseil juridique demeure l'activité principale de l'Association des Maires, Adjointes et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe.

Face à la complexité des textes régissant l'action des collectivités locales, les élus et leurs collaborateurs interrogent au quotidien notre directrice, qui est la juriste de notre association, pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

En 2018, plus de 700 questions nous ont été posées.

D'ici la fin de l'année 2019, nous allons certainement dépasser les 750 questions.

2°) Formation et Information

D'octobre 2018 à septembre 2019, nous vous avons proposé :

- **7 journées de formations** auxquelles **107 élus** ont participé,
- **16 réunions d'information** suivies par **426 élus et agents territoriaux.**

a) Les thématiques des réunions d'information :

Depuis notre Assemblée Générale d'octobre 2018 ,voici les thèmes qui ont été abordés.

-Le 19 novembre 2018, nous avons proposé une réunion aux secrétaires de mairie en partenariat avec Enedis, ayant pour objet **un rappel de la réglementation sur les DT/DICT et SRU**, ainsi qu'une présentation des outils Enedis à disposition des mairies : **Portail collectivités, E-plans, Enedis à mes côtés.**

- Le 29 novembre 2018, le Centre de gestion et Maître Christophe Forcinal ont présenté aux élus et agents, « **les obligations des collectivités territoriales en matière de santé et de sécurité au travail** », ainsi que « **le rôle de l'ACFI** » (agent chargé des fonctions d'inspection).

- Le 11 décembre 2018, nous vous avons proposé une soirée : « **Retour d'expériences sur le concept de la journée citoyenne** » à Savigné-L'Evêque, en présence de Didier Lesueur directeur de l'ODAS (observatoire des actions sociales).

- Les 11, 13 et 20 décembre 2018, 3 réunions d'information et d'échanges ont été programmées sur le département, afin de vous présenter **la Charte Urbanisme et Agriculture** signée le 14 septembre 2018 par le Préfet de la Sarthe, le Président du Conseil départemental, le Président de la Chambre d'Agriculture et le Président de votre association.

Les services de la DDT de la Sarthe s'étaient associés à nous, afin de vous informer sur « **la compensation collective agricole** » et sur le « **rôle des collectivités dans la transmission des entreprises agricoles** ».

- Les 21 et 28 février 2019, deux réunions étaient organisées sur le thème : « **La communication pré-électorale** », animée par Maître Florence BOIDIN, Avocate en droit public.

- **Les rencontres partenariales des finances locales** : Les 25 avril 2019 et 14 mai 2019, 4 sessions des 6^{èmes} rencontres partenariales des finances locales ont été organisées en partenariat avec les services de la DDFIP de la Sarthe et le Centre de

gestion de la fonction publique territoriale. Ces réunions sont destinées aux agents des communes et des communautés de communes.

-Les 1^{er} et 3 octobre prochains, 4 nouvelles sessions seront proposées.

Ces rencontres ont pour objet d'informer les agents des collectivités de l'actualité en matière de finances locales et surtout de répondre à leurs interrogations.

- Les 12, 26 et 27 juin 2019, en collaboration avec le Conseil départemental de la Sarthe de l'Ordre des médecins, nous vous avons proposé 3 réunions d'information sur le thème : « **Etat des lieux de la démographie médicale : Quelles attentes ? Quels projets ?** ».

-Le 28 juin dernier, nous avons organisé avec la Chambre des Notaires de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe, une réunion d'information sur le thème : « **Mariage et PACS : comparatif** ». Elle était ouverte aux élus et aux agents territoriaux.

b) Les formations :

Nous vous indiquons que l'Association des maires, adjoints et présidents d'Intercommunalité de la Sarthe dispose de **l'agrément de formation du Ministère de l'Intérieur depuis 2001. Cet agrément nous a été renouvelé en avril 2019 pour 4 ans.**

Les thèmes, qui vous ont été proposés, sont les suivants :

- **La législation funéraire**, cette formation était organisée en intra, à Fresnay-sur-Sarthe. La formatrice était Mme Sylvestre.
- **La suppression de la taxe d'habitation et la révision des valeurs locatives**, les 22 mars, 8 et 9 avril 2019. Le formateur était M. Sanchez, d'écofinances.
- **Anticiper et gérer les conflits** le 16 avril 2019, par Mme Deniau,
- **Atelier fiscal** les 17 et 18/09/2019 animé par le cabinet FormaEco.

▪ Organisation de congrès :

1°) Congrès des Maires, Adjoints et Présidents d'intercommunalité de la Sarthe le 20 octobre 2018 à Sablé-sur-Sarthe :

Notre assemblée générale en 2018 s'est déroulée à Sablé-sur-Sarthe. 686 congressistes ont participé à cette matinée et 357 sont restés au déjeuner.

2°) Déplacement au Congrès des maires à Paris les 20 et 21 novembre 2018 :

Comme tous les ans, nous avons organisé un déplacement à Paris pour le congrès national des Maires. Celui-ci s'est déroulé le mardi 20 et mercredi 21 novembre 2018.

28 élus se sont joints à nous pour le déplacement.

Sur les 3 jours, ce sont plus d'une cinquantaine de maires et adjoints qui se sont déplacés pour l'occasion.

▪ Les représentations au sein des commissions :

Une autre mission de l'Association des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité de la Sarthe consiste **dans la désignation d'élus locaux dans des instances de réflexion et de décision.**

Mais aussi à la participation du Président dans ces commissions.

En effet, l'association doit **nommer des représentants des communes et des communautés de communes** dans plus de 90 conseils, comités, commissions ou groupes de travail au niveau départemental, régional ou national.

Ces désignations sont très lourdes d'enjeux. C'est de la pertinence de ces désignations que dépend, en partie, la défense efficace des intérêts des adhérents de l'association.

Je tiens donc à remercier très chaleureusement tous les élus qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour travailler au sein de ces commissions.

Pour conclure, je voudrais insister auprès de vous sur le fait qu'une association ne vit que par l'activité et le dynamisme de ses membres.

Merci donc de vos suggestions, de votre engagement, pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, dans l'intérêt de nos administrés.